Caisse de grève de Sud Éducation Aisne.



Suite à son AG de janvier 2023, le syndicat Sud Éducation Aisne ouvre une caisse de grève dans le cadre de la mobilisation contre la réforme des retraites.

Pour qui?

En priorité nos adhérent.es précaires AESH, AED, Agent.e de catégorie C, enseignant.e non titulaire,

mais pour les précaires non syndiqué.es aussi.

Comment en bénéficier?

A la fin du mouvement de grève contre cette réforme des retraites, envoyez vos bulletins de salaire grévés de vos journées, avec votre RIB, soit par la poste soit par email.

Que percevrez-vous?

Idéalement la totalité en NET de votre perte de salaire mais nous ne le garantissons pas. Nous donnerons une somme proportionnelle à votre perte, et dans la mesure de l'enveloppe totale de la caisse de grève, arrêtée à la fin du mouvement.

Comment donner à cette caisse ?

Soit par chèque à l'ordre de Sud Éducation Aisne et posté à son adresse. Soit par virement bancaire, en précisant « Don à la caisse de grève de Sud. »

Les coordonnées du syndicat.

Sud éducation Aisne, 34 rue Anatole Cannot 02300 Saint-Aubin

Téléphone: 06 70 67 39 64

E-mail: contact@sudeduc02.org

Pour les virements, l'IBAN du syndicat : FR28 2004 1010 0204 32196 D023 50

BIC: PSSTFRPPCHA

Pour toutes questions, contactez-nous.